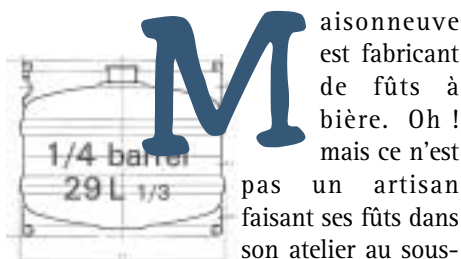




Maisonneuve *le maître du fût*

Alain GEOFFROY



Maisonneuve est fabricant de fûts à bière. Oh ! mais ce n'est pas un artisan faisant ses fûts dans son atelier au sous-sol : Maisonneuve est une société française qui assume le leadership mondial dans ce domaine mésestimé, mais combien important, de l'industrie de la bière.

La société Maisonneuve a été créée en 1939, pendant la guerre. Son client principal était alors l'industrie laitière française puisqu'elle fabriquait essentiellement des bidons à lait. Les réformes de la collecte de lait et les normes d'hygiène ont motivé le groupe à s'intéresser de très près aux véhicules assurant la collecte du lait dans les fermes. Les agriculteurs devaient garder le lait dans des tanks réfrigérés. Les citernes de collecte de lait en aluminium d'alors sont maintenant réalisées en acier inoxydable. En 1983, les fûts à bière ont remplacé les bidons à lait. À l'origine fabriqués en aluminium eux aussi, ils sont maintenant faits d'acier inoxydable.

Soucieuse de diversifier ses produits, Maisonneuve s'intéresse depuis quelque temps à l'industrie nucléaire. Étant spécialiste du soudage de l'acier inox depuis de longues années, la société a créé une nouvelle unité de production en 1990, à Cherbourg, où elle fabrique des conteneurs pour le stockage des déchets nucléaires, ainsi que toute une gamme de conteneurs pour le transport et le stockage de tous les produits.

Anatomie d'un fût

Les fûts à bière sont fabriqués en acier inox AISI 304. Un fût comporte trois pièces principales : le corps et deux galeries. Le corps est constitué de

deux demi-coquilles réalisées en emboutissage profond assemblées par une soudure TIG (sans métal d'apport). La bonde qui recevra le tube plongeur est soudée sur la demi-coquille supérieure.

Les soudures d'un fût à bière doivent être parfaitement réalisées, pénétration totale de la soudure centrale et aucune pénétration au soudage des galeries. Le corps qui contiendra la bière doit être exempt de tout défaut de soudage afin de permettre un nettoyage et une stérilisation parfaits. Chaque fût est testé à une pression de 6 b. Ce test est suivi d'un décapage et d'une passivation.

Le marché est constitué de la gamme complète de fûts Eurokegs de 20 l, 30 l, 50 l (version standard ou empilable) ainsi que des fûts 1/4 B et 1/2 B spécifiques au marché nord-américain. Récemment, on ajoutait à la gamme les fûts de 5 l, 10 l, 15 l et 20 l version Liqueurs douces avec galeries en caoutchouc.

Les clients de la société Maisonneuve Keg S.A se retrouvent partout sur la planète, 85 % de la production étant exportée. Ces clients varient de la plus petite des microbrasseries à la plus gigantesque des mégabrasseries.

Le développement récent des microbrasseries en France et ailleurs en Europe a permis à la société de développer le marché des cuves de fermentation isolées, réfrigérées et des cuves de garde.

Un nouveau site a été créé en 1994, dans le sud de la France, pour coordonner l'activité « citernes routières ». Maisonneuve suit cela de près : elle fabrique des citernes à gaz, des citernes pour le transport de produits chlorés, et désormais des citernes pétrolières en aluminium. Ce nouveau site est également une station-service d'entretien et de réparation des citernes routières.

Un des axes de développement de la



société Maisonneuve est l'environnement. Elle a développé une unité mobile de traitement des effluents et une unité de potabilisation. Les particularités de l'unité de traitement des effluents sont sa compacité, ainsi que sa simplicité de mise en service et d'exploitation au vu de l'analyse des effluents. Maisonneuve est capable de chiffrer un projet d'unité de traitement très rapidement. Plusieurs installations sont déjà en service en France et ici et là en Europe.

L'unité de potabilisation de l'eau est conçue pour purifier les eaux de pluie, des lacs, des rivières. Elle est très bien adaptée aux pays en voie de développement ou aux régions isolées où les infrastructures du transport de l'eau potable sont souvent inexistantes.

Informations :

G. M. MEROUZE

téléphone : 33.2.33.51.90.27

télécopieur : 33.2.33.50.67.80

mobile : 33.6.61.62.50.52

courriel :

maisonneuve-keg@maisonneuve-sa.fr

